

RÉSERVATION HANDITHÈQUE



1. CONTACT

Prise de contact par mail ou par téléphone avec le PARH 91



2. ÉCHANGE TÉLÉPHONIQUE

Choix du matériel, disponibilité des stocks, modalités de retrait...



3. SIGNATURE DE LA CONVENTION

Envoi de la convention de prêt



5. PRÊT DU MATÉRIEL

Mise à disposition du matériel sélectionné pour une durée de quatre semaines



6. EVALUATION

Evaluation par les emprunteurs